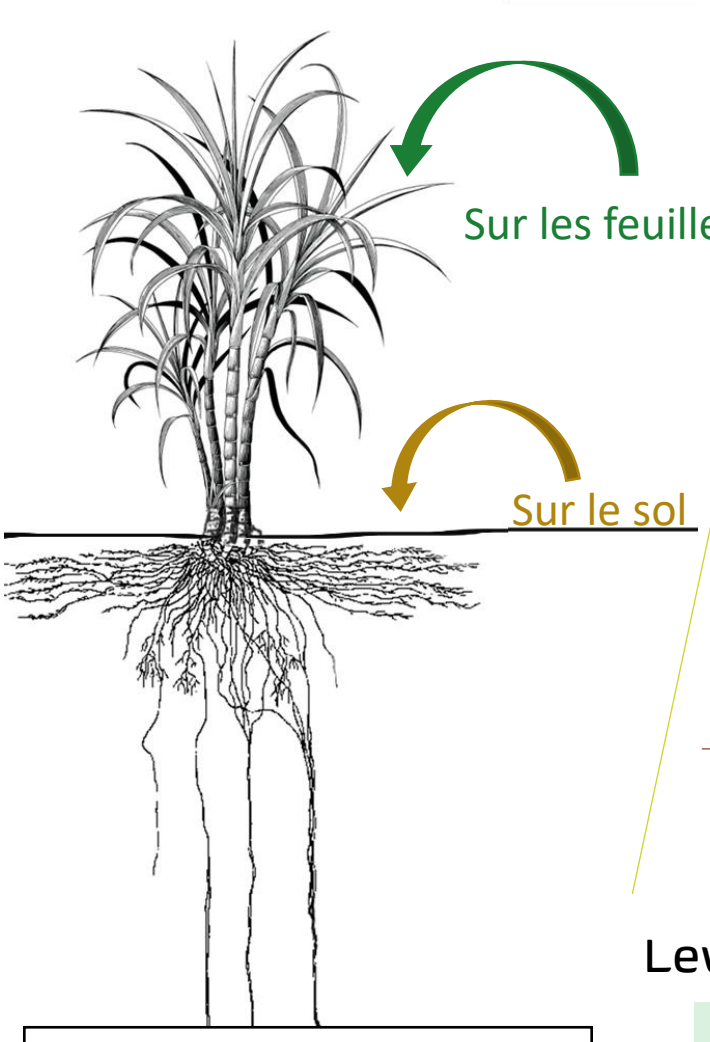
Les Biostimulants, c'est quoi?

Un biostimulant des végétaux est un **produit** qui **stimule les processus de nutrition** des végétaux indépendamment des éléments nutritifs qu'il contient, dans le seul but d'améliorer une ou plusieurs des caractéristiques suivantes des végétaux ou de leur rhizosphère* :

Revendications

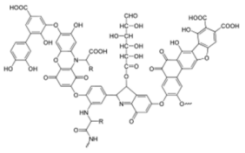
Caractéristiques qualitatives de la culture *(Richesse)*	Tolérances aux stress abiotiques *(Sècheresse)*	Disponibilité des éléments nutritifs confinés dans le sol ou la rhizosphère*	Efficacité d'utilisation des éléments nutritifs *(apport de fertilisant)*

Plusieurs modes d'apport possibles



*Rhizosphère: volume de sol autour des racines vivantes qui est influencé par l'activité des racines.

Composition diversifiée selon les produits



Macromolécules
(Acide humique et fulvique…)

Micro-organismes
(Bactéries, levures, champignons…)

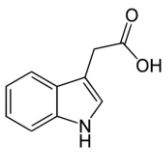


Substances minérales nutritives
(macro et oligo-éléments)



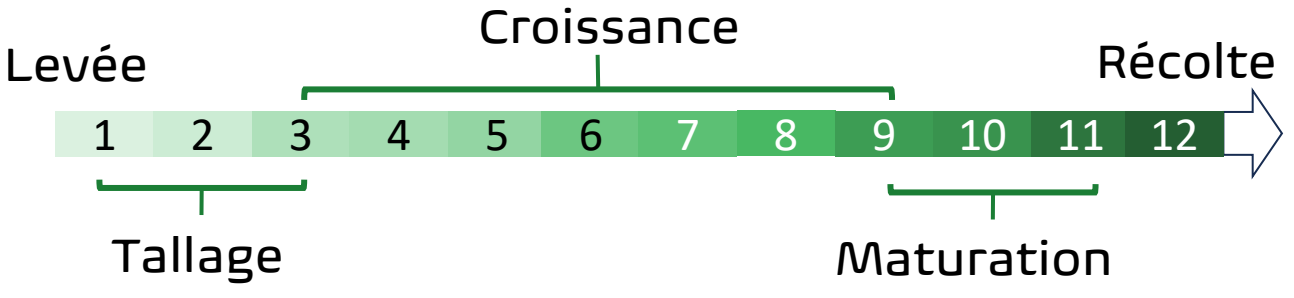
Extrait de végétaux
(dont algues)

Composés organiques « simple »
(Phytohormones, Vitamines, antioxydants…)



Substances minérales non nutritives

Période d'apport différente selon les produits



Février 2024

La règlementation,

ce qui change pour vous.

Jusqu'à aujourd'hui

AMM (Autorisation de mise sur le marché)

Délivré par l'ANSES

Valable 10 ans, pour les produits phytosanitaires et **les biostimulants**

Dossier réalisé par les firmes, prouvant:
- **L'efficacité et l'innocuité du produit**.

ephy: site internet pour rechercher les AMM:
- Sélectionner **MFSC**

National = un dossier par pays

Normes

Elaborées par l'Afnor

Pour les engrais et amendements

Vend les textes de référence de chaque norme;

Produits contrôlés par l'état (DGCCRF / DEETS)

Exemple de Norme:

NF U 42-001 : engrais minéraux et organique
Teneur d'au moins un élément ≥ 3 %
Teneur de tous les éléments ≥ 7 %

NF U 44-051 : amendement organique
Teneur de chaque élément < 3 %
Teneur de tous les éléments < 7 %

National et européen

Depuis juillet 2022

Nouvelle règlementation européenne : **le règlement UE 2019/1009**

Le marquage CE

Pour les engrais et les **biostimulants**

Se substitue aux AMM nationales;
Et peut-être aux normes NF.

Etiquetage physique et/ou numérique.

Européen

Février 2024

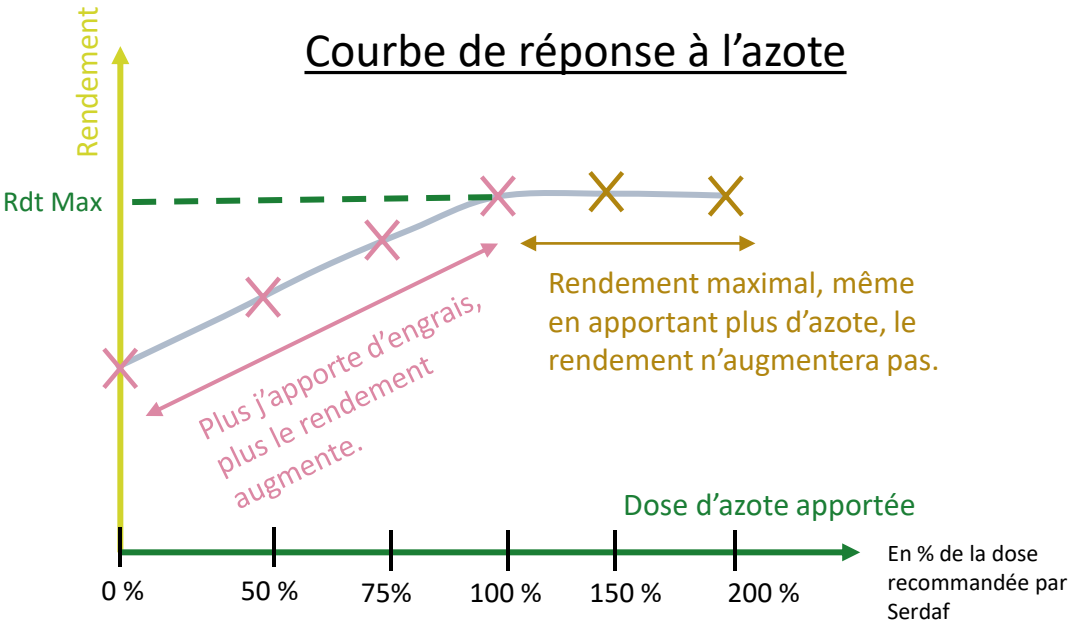
Les essais,
Comment on fait?

Objectif: Evaluer sur le rendement en canne et en sucre, l'apport d'un biostimulant en cours de culture. Une étude économique à l'aide de l'outil Otecas complète l'évaluation.

Pour observer une différence de rendement, il faut:

1. **Réduire la dose d'azote apportée pour toutes les modalités** et ne pas réduire l'apport de P et K.
2. Avoir un **témoin** sans apport de biostimulant.
3. Avoir un témoin avec l'apport d'un biostimulant dont l'efficacité est connu : **l'Osiryl**.
 - ➢ Appelé **Témoin positif.**
4. Avoir **le même itinéraire technique** de gestion de l'enherbement sur toutes les parcelles.
5. **Echantillonner** les cannes pour mesurer la richesse au laboratoire du CTICS
6. **Récolter et peser** en une semaine:
 - **À la main ou à la coupeuse péi** et peser à l'aide du peson hydraulique d'eRcane;
 - **À la coupeuse tronçonneuse**, mesurer les distances parcourues par la récolteuse pour chaque remorque remplie et récupérer le poids de chaque remorque.
7. **Calculer et comparer** les rendements et les richesses.
8. Faire une **évaluation économique** à l'aide d'**Otecas**. Chaque modalité est comparée au témoin.

Courbe de réponse à l'azote





Valoriser la ressource canne eRcane — CTICS

Département de la Réunion — l'Europe s'engage à La Réunion avec le FEDER — Liberté · Égalité · Fraternité République Française Le Gouvernement

Février 2024